

*Bibliothèque numérique*

medic@

**Chauveau. Institut de France.  
Académie des Sciences. Inauguration  
de la statue de Henri Bouley à l'Ecole  
d'Alfort le 5 septembre 1889**

*Paris, typ. de Firmin-Didot et Cie, 1889.  
Cote : 110133 t. CXXXVII n° 5*

INSTITUT DE FRANCE.

ACADEMIE DES SCIENCES.

INAUGURATION DE LA STATUE

DE

HENRI BOULEY

A L'ÉCOLE D'ALFORT

Le 5 septembre 1889.



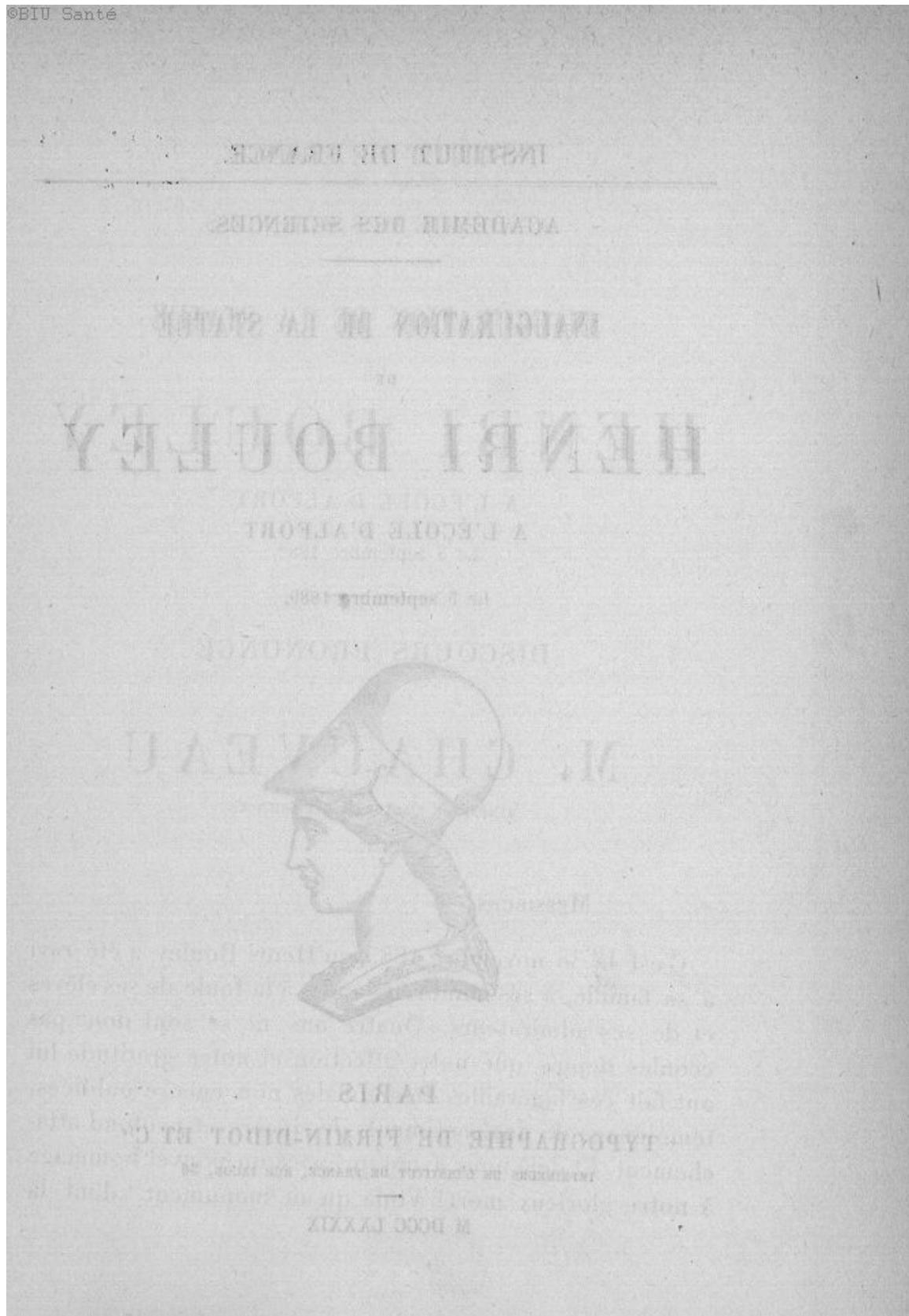
PARIS

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN-DIDOT ET C<sup>ie</sup>

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE, RUE JACOB, 56

M DCCC LXXXIX

2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18



INSTITUT DE FRANCE.

ACADEMIE DES SCIENCES.

INAUGURATION DE LA STATUE

DE

HENRI BOULEY

A L'ECOLE D'ALFORT

Le 5 septembre 1889.

DISCOURS PRONONCE

PAR

M. CHAUVEAU

MEMBRE DE L'ACADEMIE DES SCIENCES.

MESSIEURS,

C'est le 30 novembre 1885 qu'Henri Bouley a été ravi à sa famille, à ses nombreux amis, à la foule de ses élèves et de ses admirateurs. Quatre ans ne se sont donc pas écoulés depuis que notre affection et notre gratitude lui ont fait ces funérailles triomphales non encore oubliées, témoignage de nos sentiments de sincère et profond attachement. Et déjà nous avons préparé un nouvel hommage à notre glorieux mort! Voilà qu'un monument, dont la

## — 4 —

piété du souvenir a fait tous les frais, surgit sur le théâtre même des succès de Bouley pour célébrer et perpétuer sa mémoire!

Un tel empressement à glorifier un homme fait apprécier, mieux que tous les discours, les hauteurs auxquelles cet homme a su monter dans l'estime et dans l'affection de ceux qui l'ont connu. Quel panégyrique vaudrait celui-là? Que pourront y ajouter les paroles ou les phrases? Il me faut pourtant vous parler de Bouley, et remplir ainsi le devoir que vous m'avez imposé, au nom des Écoles, des Sociétés, des Académies, des Comités auxquels appartenait Bouley, au nom de la Corporation vétérinaire tout entière, heureuse de lui apporter aujourd'hui le tribut de sa respectueuse reconnaissance.

Henri Bouley est né à Paris le 17 mai 1814. Il fit ses études premières à l'ancien collège Rollin, où il se lia avec quelques condisciples heureusement doués comme lui, et, comme lui, destinés à une brillante carrière. Henri Sainte-Claire Deville était du nombre. La bonne camaraderie qui s'établit entre eux sur les bancs du collège ne s'altéra jamais; elle était aussi cordiale qu'au premier jour, quand ils se rencontrèrent plus tard sur les fauteuils de l'Académie des Sciences.

M. le président du Comité vous a dit les origines de Bouley; elles le vouaient à la médecine vétérinaire. Son père, l'un des vétérinaires les plus distingués et les plus considérés de la capitale, avait deux fils. L'aîné embrassait la carrière médicale et se faisait une place des plus honorables dans le corps des médecins des hôpitaux de Paris. Le second, Henri Bouley, entrat à l'École d'Alfort en

## — 5 —

1832. Il n'en sortit plus, pourrait-on dire. Ses études terminées, il rentre à l'École en qualité de chef de service, sous l'autorité et la direction d'Eugène Renault. En 1839, Henri Bouley remplace son maître à la chaire de clinique. Il est, en effet, nommé professeur adjoint après concours, puis en 1845 professeur titulaire. La haute notoriété qu'il acquiert dans cette position, les services qu'il y rend, surtout le succès des mesures prises sous son inspiration pour préserver la France de la peste bovine, qui envahit et ravage une partie de l'Europe occidentale, attirent à Bouley l'honneur d'être appelé, en 1866, au poste d'Inspecteur général des Écoles vétérinaires et du service des épizooties. Enfin il couronne, en 1880, sa carrière professionnelle, en ajoutant à cette situation celle de professeur de pathologie comparée au Muséum d'histoire naturelle. Ce grand établissement, en effet, avait recherché le concours des brillantes facultés de Bouley. Il s'en était assuré le profit en acceptant la création de cette chaire de pathologie comparée, où cinq années plus tard, la mort venait surprendre le vaillant professeur dans toute la plénitude de son talent.

Cette carrière professionnelle d'Henri Bouley s'étend de 1837 à 1885, c'est-à-dire qu'elle dure quarante-huit ans! Et ce long espace est parcouru sans interruption, sans ralentissement, sans faiblesse! Du premier au dernier jour, Bouley ne cesse de dépenser une incroyable activité. L'heureuse fécondité de son travail ne tarde pas à attirer sur lui l'attention des Compagnies savantes, qui l'appellent successivement dans leur sein. Il n'avait pas le loisir de les fréquenter toutes; on le vit particulièrement assidu

## — 6 —

aux séances de la Société centrale de Médecine vétérinaire, de l'Académie de Médecine, de la Société nationale d'Agriculture et enfin de l'Académie des Sciences. Chaque fois qu'il le put, il ne manqua pas de participer aux travaux des autres Sociétés dont il était membre et de témoigner ainsi l'intérêt qu'il leur portait. Citons, dans le nombre, la Société de Médecine publique et d'Hygiène professionnelle qui le compta parmi ses fondateurs et ses présidents, la Société de Médecine vétérinaire pratique, dont il était président d'honneur, la Société de Biologie et la Société d'acclimatation, qu'il présida après M. Drouin de Lhuys.

Quelle tâche écrasante, s'il me fallait suivre Henri Bouley pas à pas dans le cours de cette carrière si longue et si bien remplie!

C'est ici, dans cette École, berceau de sa réputation et maintenant panthéon de sa gloire, qu'il faut d'abord voir à l'œuvre Henri Bouley.

Quand il prit place dans le corps enseignant de cet établissement, il s'y vit entouré d'hommes qui devaient éveiller en lui le désir de bien faire. C'était le temps des Renault, des Delafond, des Lassaigne, des Magne, des Rigot. Se faire distinguer dans ce milieu d'élite n'était pas chose facile; Henri Bouley y réussit pleinement. Combien nombreux sont, parmi nous, ceux qui ont entendu ce merveilleux professeur! N'a-t-il pas formé, en les charmant, en les fascinant, près de trente générations d'élèves? En est-il un seul — je n'excepte même pas les rares et passagères victimes de sa fugitive vivacité, — en est-il un seul qui, après avoir quitté les bancs, n'ait conservé un véritable culte pour le souvenir de ce professeur hors ligne,

dont les leçons savaient si bien enthousiasmer et fanatiser l'auditoire?

N'allez pas croire que cette grande influence exercée par Bouley sur ses élèves était due seulement à lagrément de sa parole et de son commerce. Ils savaient apprécier encore sa remarquable habileté de praticien émérite, aussi expert en médecine qu'en pathologie et thérapeutique chirurgicales. On était sûr, en le suivant de près à sa clinique, de pouvoir profiter de précieux exemples. Aussi les élèves s'empressaient autour de sa personne. Ils regardaient, ils écoutaient et ils s'instruisaient, en admirant, chez le maître, la promptitude, la sûreté du jugement, aussi bien que l'habileté de la main. Et les occasions ne manquaient pas! Elle est riche cette clinique de l'École d'Alfort. Les matériaux y abondent. Comme Henri Bouley savait exploiter cette source précieuse d'instruction! Rien n'était perdu pour l'élève; le maître tirait parti de tout au profit de son rôle d'initiateur, avec cet entrain communicatif qui a été sa grande force et son principal attrait.

Messieurs, c'est sur ce théâtre de son enseignement qu'Henri Bouley rencontre tous les progrès dont il dote la Médecine vétérinaire. C'est là qu'il récolte tous les faits nouveaux que sa perspicacité le met à même de découvrir. La moisson est abondante. Il la distribue à profusion dans les articles de journaux, les discussions et les discours académiques, les livres, etc. Rien ne lui est étranger: Anatomie, Physiologie, Thérapeutique expérimentale, Médecine, Chirurgie, tout le domaine de la Biologie médicale est exploité par son ardeur dévorante. Mais c'est en pathologie et en clinique que Bouley marque surtout sa trace.

Vous n'attendez pas que je rappelle l'innombrable série de travaux qui sortirent de sa plume et les services qu'ils ont rendus à la science. Parmi ces services, il en est qui appellèrent plus particulièrement sur Bouley l'attention du grand public; laissez-moi vous parler seulement de ces derniers.

Qui pourrait avoir oublié le rapport d'Henri Bouley sur la péripneumonie épidémique du gros bétail? En 1850, rien n'était moins connu que l'étiologie de cette grave et désastreuse maladie. Sa nature infectieuse flottait indécise entre les négations des uns et les affirmations des autres. Et pendant ces stériles débats, la maladie continuait à exercer ses terribles ravages; des pertes énormes étaient subies par l'agriculture et l'industrie laitière dans plusieurs régions de la France. Le gouvernement s'émouvait et confiait à une Commission composée d'hommes éminents le soin de rechercher, par la voie expérimentale, si la maladie est vraiment contagieuse et d'indiquer les moyens de s'en préserver. Ce qu'a fait cette Commission, qui l'ignore? On sait moins, et il faut le proclamer hautement, qu'Henri Bouley est un de ceux qui en ont été l'âme. Il en fut aussi le truchement autorisé. Les faits parlent dans son rapport avec une telle éloquence, qu'ils écartent tous les doutes sur les points discutés. Les nuages qui voilaient la vérité se dissipent à la lumière de ces faits expérimentaux. Désormais, il est acquis que la péripneumonie bovine est une maladie essentiellement contagieuse; on connaît même la condition nécessaire de l'action du contagium, c'est-à-dire son introduction dans l'organisme par la voie de l'infection miasmatique, seule capable d'as-

surer l'efficacité de ce contagium. Enfin, on sait que l'inoculation préventive, pratiquée d'après le procédé Willems, peut communiquer l'immunité.

Cette démonstration expérimentale de la nature infectieuse de la péripneumonie bovine fut une grande et importante conquête. A partir du moment où elle est faite, les observations cliniques, mieux dirigées, se prononcent unanimement dans le même sens et démontrent l'inanité de la création spontanée du contagium de la maladie. On sait alors que la prophylaxie de cette maladie doit être exclusivement demandée à la police sanitaire. Les pouvoirs administratifs peuvent s'armer contre elle et s'opposer efficacement à sa propagation.

Dans une autre grave question, intéressant cette fois l'hygiène humaine, en même temps que la pathologie vétérinaire, l'intervention de Bouley concourut à faire de la lumière. Je veux parler de la question des origines de la vaccine. Vient-elle du cheval, comme le pensait Jenner, et comme l'avait démontré Loy, par des inoculations directes du cheval à l'enfant, inoculations répétées par M. Lafosse? L'Académie de Médecine discutait le sujet, et Henri Bouley s'était engagé dans la discussion pour y soutenir ses idées sur l'aptitude vaccinogène du cheval, idées à la fois très justes et très aventurées : très justes, parce qu'elles proclamaient l'excellence de cette aptitude vaccinogène; très aventurées, en ce sens que toutes les maladies éruptives du cheval étaient présentées comme étant capables de créer le virus vaccin si précieux pour l'espèce humaine. De fait, Henri Bouley démontrait qu'une éruption des naeaux et des lèvres, très fréquente chez les chevaux, érup-

tion décrite par lui, pour la première fois, sous le nom d'*herpès phlycténoïde*, recélait le virus vaccin comme les éruptions des talons, du paturon, de la région génito-anale, vues par Jenner, Loy, MM. Sarrans et Lafosse, etc. Mais Bouley ne tarda pas à reconnaître qu'il s'était trompé sur la nature de cette maladie éruptive, et que ce qu'il considérait comme une affection spéciale n'était, avec un autre siège, que la maladie décrite par ses devanciers, c'est-à-dire la vaccine elle-même, la vaccine du cheval, à laquelle il donna le nom de *horse-pox*, actuellement consacré par l'usage universel.

Henri Bouley ne s'en tint pas là dans cette discussion. Il montra le peu de fondement des prétentions de ceux qui, reproduisant sous une autre forme son ancienne erreur, voulaient identifier la vaccine avec la variole de l'homme et avec les diverses maladies éruptives, d'apparence varioliforme, qui se présentent dans d'autres espèces animales. Éclairé par l'expérimentation, H. Bouley s'attache résolument à la saine doctrine de l'indépendance, de l'autonomie de la vaccine. Sa démonstration n'était qu'une ébauche. Les travaux ultérieurs fixèrent ce point avec une autre netteté. Mais pour l'époque, cette ébauche était un progrès qui fait date dans l'histoire de la vaccine.

Ce qui reste surtout, dans cette partie de l'œuvre de Bouley, c'est la démonstration de ce fait : que la vaccine animale naturelle, si rare dans l'espèce bovine, est une maladie relativement fréquente dans l'espèce chevaline, maladie toujours identique à elle-même, malgré les apparences variées et les sièges divers que ses manifestations éruptives peuvent affecter. L'hygiéniste sait donc où trou-

## — II —

ver, à coup sûr, le germe de la vaccine naturelle, s'il a besoin d'y avoir recours.

Au nombre des plus grands services rendus par Henri Bouley pendant sa carrière professorale à l'École d'Alfort, il faut compter la part qu'il a prise, en 1865 — je l'ai déjà rappelée, — à la défense du pays contre la peste bovine. Ici, point de conquêtes scientifiques nouvelles, mais une judicieuse utilisation des connaissances acquises, une application vigoureuse des mesures de police sanitaire indiquées et sanctionnées par l'expérience.

Peut-être ne rends-je point tout à fait justice à Henri Bouley en limitant ainsi le mérite qu'il s'est acquis alors. Il a bien quelque part à une importante contribution dont l'histoire de la peste bovine est redevable au savant praticien Urbain Leblanc.

Au début même de l'invasion de la France par la maladie, quand celle-ci avait déjà été éteinte aux confins du territoire, elle éclata tout à coup dans le cœur même de Paris, au Jardin d'Acclimatation ; mais elle y faisait explosion dans des circonstances tellement insolites qu'il était bien permis d'hésiter à la reconnaître. C'est qu'en effet, les animaux frappés n'appartaient pas aux espèces domestiques que la peste bovine atteint communément, notre bœuf et, plus rarement, nos petits ruminants, le mouton et la chèvre; c'étaient des antilopes, des zébus, des aurochs, des daims, même des animaux n'appartenant pas à l'ordre des ruminants, comme les pécaris. Jusqu'alors, on ignorait que ces diverses espèces animales pussent contracter cette maladie. De plus, aucun lien ne paraissait rattacher cette épizootie toute locale aux foyers de peste.

bovine qui avaient été détruits en France ou qui existaient encore à l'étranger. Pourtant la haute sagacité d'Urbain Leblanc ne s'y trompa pas : il se vit bien en présence de la peste bovine. Henri Bouley, appelé tout de suite par son éminent confrère, n'hésita pas à confirmer son diagnostic. L'enquête dont il fut chargé par le gouvernement lui permit de trouver en Angleterre la source du mal ; celui-ci avait été importé au Jardin d'Acclimatation par deux gazelles qui provenaient d'une localité infectée.

Des mesures parfaitement entendues eurent raison de ce foyer de contagion allumé en plein Paris, foyer qui aurait pu causer tant de ravages, s'il n'avait été reconnu sans hésitation et immédiatement étouffé. Ce fut le bénéfice immédiat de la perspicace intervention de deux gardiens vigilants, bénéfice important, gage et prélude de beaucoup d'autres à recueillir dans l'avenir : on sait dès lors que les espèces animales favorables à la culture du virus de la peste bovine sont beaucoup plus nombreuses qu'on se l'imaginait naguère, et l'on sait aussi qu'il faut se garder contre toutes avec la même implacable rigueur.

Messieurs, beaucoup de ceux qui m'écoutent penseront sans doute que ce n'est pas dans le cadre restreint des maladies contagieuses que Bouley a trouvé la matière de ses plus brillants travaux. Mais il faut se borner. Voulez-vous connaître son œuvre tout entière ? Relisez son *Traité de l'organisation du pied du cheval*, préface magistrale d'une autre œuvre malheureusement restée inachevée, le *Traité des maladies du pied*. Relisez aussi les monographies fournies par Bouley au *Nouveau Dictionnaire pratique de médecine, de chirurgie et d'hygiène vétérinaires*, monogra-

phies si riches et si précieuses. Relisez enfin et surtout cette volumineuse collection du *Recueil de médecine vétérinaire*, dont H. Bouley est resté le rédacteur en chef depuis 1845 jusqu'à sa mort, c'est-à-dire pendant quarante ans.

Le *Recueil*, c'est un peu l'École d'Alfort, mais c'est par dessus tout Henri Bouley lui-même. Que de trésors n'a-t-il pas accumulés dans son vaillant journal! Il y entasse des mémoires originaux, nourris et substantiels, des articles de polémique, débordant de verve juvénile — il eût bien voulu les effacer dans son âge mûr —, des plaidoyers éloquentes en faveur de cette médecine vétérinaire, qu'il aime avec passion, et de ceux qui l'exercent, ses confrères, grands ou petits, dont il a toujours été le plus chaleureux des défenseurs.

Esprit ouvert et pénétrant, Henri Bouley journaliste s'assimile tout; il sait aussi tout rendre, de sa plume alerte et facile, avec une élégante précision et une simplicité pittoresque. Ses *Chroniques* du *Recueil* ont été et resteront célèbres. Je pourrais citer tel savant étranger devenu l'abonné du journal rien que pour profiter de l'attrayante lucidité avec laquelle s'y trouvaient exposées les doctrines nouvelles sur les virus et la contagion. Les chroniques de Bouley ont exercé une notable influence sur le succès de ces doctrines, en complétant heureusement le plaidoyer de ses leçons du Muséum, sur *le progrès en médecine par l'expérimentation*, sur *la nature vivante de la contagion* et sur *la contagiosité de la tuberculose*.

Je parlais tout à l'heure de l'ardeur déployée par Henri Bouley pour soutenir les intérêts de la Médecine vétérinaire. Cette ardeur lui était inspirée non seulement par

## — 14 —

la sympathie qui l'unissait à ses confrères, mais encore par la conviction qu'en défendant ces intérêts il travaillait pour le bien public. Dans un pays où les professions libérales sont rigoureusement réglementées, peut-on laisser libre l'exercice de la Médecine vétérinaire, sans nuire à celle-ci, sans entraver l'essor qu'elle doit prendre, partant sans léser les grands intérêts économiques et sociaux attachés à sa fortune : la santé publique, la conservation et l'amélioration de ces animaux domestiques qui sont l'une des principales richesses du pays agricole? De tout temps, d'ardents lutteurs se sont mis en campagne pour faire de l'agitation autour de cette grave question : à leur tête, Urbain Leblanc, qu'on a toujours vu combattant avec la plus grande vigueur en faveur de la loi protectrice de la profession exercée par lui d'une si noble manière.

Henri Bouley s'est mêlé à cette lutte, dans le *Recueil*, dès 1852. En 1880, il n'a pas dépendu de lui qu'elle n'aboutît au succès. Le gouvernement et le parlement étaient d'accord pour opérer la refonte de la législation sur la police sanitaire des épizooties. On allait voter une loi nouvelle. Jamais l'occasion ne fut plus propice au corps vétérinaire pour obtenir satisfaction. La solidarité qui unit ses intérêts à ceux du pays tout entier se manifestait alors d'une manière éclatante. Qui eût osé protester si l'on était venu dire hautement aux législateurs : Vous reconnaissiez que la police sanitaire vétérinaire doit être confiée exclusivement à des hommes compétents, c'est-à-dire à des médecins-vétérinaires instruits; eh bien, si vous voulez en avoir, faites qu'ils ne soient pas obligés de disputer leurs moyens d'existence aux empiriques ignorants

qui leur font presque partout une désastreuse concurrence? Henri Bouley aurait voulu qu'on profitât du courant qui portait alors la nef vétérinaire vers le rivage désiré. Il était dans le vrai. Pourquoi les intéressés n'eurent-ils pas assez confiance dans la bonté de leur cause? Pourquoi se contentèrent-ils d'une demi-mesure, qui n'a pas répondu à leur attente et que l'esprit pénétrant de Bouley voyait d'avance condamnée à l'impuissance? On n'eût pas eu besoin de mettre en jeu d'une manière spéciale les rouages législatifs. C'est ce qu'il faut faire maintenant. Le gouvernement n'a pas reculé devant le devoir qui lui incombaît de présenter une loi particulière. Grâce à M. le ministre Develle, elle est prête. Espérons que la prochaine législature, mieux avisée que la précédente, mettra cette loi à son ordre du jour dans l'une de ses premières sessions.

Que n'est-il là, votre champion résolu, pour jeter le poids de son autorité incontestée dans la balance où se pèseront les destinées de la corporation vétérinaire! Le succès serait prochain. Il ne manquerait pas plus aux efforts de Bouley, à son éloquence persuasive, qu'il n'a fait défaut à son plaidoyer en faveur de ses confrères de l'armée, quand, poursuivant la campagne d'Eugène Renault, Henri Bouley a soutenu leur cause devant le Ministre de la guerre. Si l'on a commencé à rendre justice à leur qualité, à celle de leurs services, ils savent, ces confrères, que c'est surtout à l'intervention de Bouley qu'ils le doivent.

Messieurs, l'inspecteur général Henri Bouley avait le droit de parler haut en cette circonstance. Il connaissait bien les Écoles chargées de former les sujets parmi lesquels se recrute le corps des vétérinaires de l'armée : donc il

savait que les élèves de ces Écoles reçoivent une instruction autorisant, chez ceux qui ont su en profiter, de grandes et légitimes ambitions; Henri Bouley le savait d'autant mieux qu'il avait contribué au développement de l'esprit scientifique qui préside à la distribution de l'enseignement dans les Écoles vétérinaires. C'est qu'en effet, ce praticien convaincu, à peine en possession de la responsabilité que lui imposaient ses fonctions d'inspecteur général, c'est-à-dire de la direction à imprimer aux études, avait bien vite reconnu que la haute culture scientifique est la source vivifiante où, sous peine de rester stationnaire, doit se retremper sans cesse l'enseignement professionnel. L'influence de cette disposition d'esprit s'est fait largement sentir dans toutes les mesures proposées par Henri Bouley pour la réorganisation du personnel et des cours et pour le perfectionnement de l'outillage réclamé par les travaux de recherches ou les démonstrations expérimentales.

Messieurs, je voudrais bien maintenant vous faire voir Henri Bouley à l'œuvre dans les Conseils dont il faisait partie : le Comité consultatif d'hygiène, où il comptait autant d'amis que de collègues, heureux de l'entendre parler sur des questions de sa compétence; le Comité des épidémies, dans lequel l'autorité de son savoir s'est efforcée d'introduire les vrais principes scientifiques sur lesquels doit reposer la police sanitaire des maladies des animaux domestiques. Mais il vaut mieux que je vous présente Henri Bouley déployant son activité dans les Assemblées élues qui s'étaient disputé l'honneur de le compter parmi leurs membres.

## — 17 —

Il en est une qui a le devoir de lui être particulièrement reconnaissante : c'est la *Société centrale de Médecine vétérinaire*, qu'il concourut à créer et dont il fut le secrétaire général à partir de 1849. Ne lui doit-elle pas, pour une bonne part, la place si honorable qu'elle a su prendre ? C'est que Bouley fut vraiment généreux envers elle. Non seulement il lui apporte ses travaux originaux ; mais il fait sur les travaux présentés par les étrangers un grand nombre de rapports, remarquables et remarqués, où les aperçus lumineux éclatent à chaque page et dans lesquels se pressent une foule d'idées éminemment suggestives.

Messieurs, en sa qualité de secrétaire général, Henri Bouley eut à lire, en séance solennelle, l'éloge des principaux membres décédés de la Société. Jamais panégyriste ne s'acquitta mieux de sa tâche. Tous les éloges sortis de la plume de Bouley portent la marque de sa haute culture littéraire, de la solidité ainsi que de l'étendue de ses connaissances et de sa grande impartialité.

L'impartialité ! vertu bien difficile ! Bouley l'eût à un degré rare.

Suivez-le dans l'éloge de son père. Il y donne carrière à son attachement pour la maison qui fut son berceau, maison hospitalière entre toutes, que M. et M<sup>me</sup> Bouley jeune savaient rendre si agréable par la douce bonhomie, la charmante dignité et l'esprit quelque peu aiguisé avec lesquels ils en faisaient les honneurs. D'un bout à l'autre de ce panégyrique s'exhale la respectueuse affection du fils pour le père ; et cependant pas un trait qui ne soit exact, pas une appréciation qui ne puisse être signée par tout autre que l'auteur intéressé de cet éloge !

## — 18 —

La touche est tout aussi fidèlement juste dans l'éloge d'Eugène Renault, l'ami, le familier de la maison Bouley jeune, son maître à lui, Henri Bouley, maître auquel il resta toujours très attaché et qui exerça sur lui la plus grande influence. En célébrant la haute valeur de ce maître et les services qu'il a rendus, Henri Bouley n'a dit rien de trop; la louange ne dépasse jamais et atteint à peine la vraie mesure.

L'impartialité lui a été tout aussi facile à l'égard de ceux avec qui il n'avait pas toujours vécu en parfaite communion d'idées. Se douterait-on, en lisant l'éloge d'Urbain Leblanc, qu'il y avait eu entre eux des polémiques acerbes, si Bouley ne le rappelait lui-même, en s'accusant d'avoir méconnu son confrère? Le portrait d'Urbain Leblanc ne se ressent pas de ces vifs démêlés : il est d'une ressemblance frappante; c'est dire que les plus fervents amis du modèle n'ont qu'à se féliciter de la manière dont il a été représenté par son peintre, l'adversaire passionné des anciens jours.

Il en fut de même de Delafond, le collègue aimé et respecté de Bouley qui, du reste, en avait été l'élève. Cependant, ils furent parfois séparés par des dissensments, d'ordre purement scientifique, il est vrai. Ces dissensments tenaient à ce que Delafond, savant aussi instruit que praticien éclairé, n'était pas toujours bien compris. C'est qu'il lui est arrivé d'être, sur certains points, en avance sur son temps. Aussi, de son vivant, n'a-t-il pas été apprécié comme il méritait de l'être. Bouley avait eu quelques occasions de le combattre avec vivacité. Il n'en a que plus de mérite à lui avoir rendu, dans l'éloge qu'il en a fait,

## — 19 —

la plus éclatante justice. C'était faire une sorte d'amende honorable. Soyez sûr qu'elle n'a pas coûté au panégyriste de Delafond. C'est le cœur plein d'élan que ce panégyriste a proclamé les mérites de l'œuvre anatomo-pathologique, naguère dédaignée, dans laquelle se trouve une des plus précieuses acquisitions de la pathologie contemporaine, la première indication connue sur la nature vivante des bâtonnets charbonneux.

Aucune partie de l'œuvre de Bouley ne fait plus que ses éloges honneur à son talent et à son caractère. Je n'en ai rappelé que quatre, s'opposant, en quelque sorte, deux à deux. On aurait pu les citer tous, car tous révèlent chez leur auteur les mêmes grandes qualités.

Je vais en avoir fini avec le rôle rempli par Henri Bouley à la *Société centrale de Médecine vétérinaire*.

Des discussions mémorables eurent lieu dans son sein. Bouley prit à presque toutes une part très active, avec les Barthélémy aîné, les Eug. Renault, les Delafond, les Urbain Leblanc, les Bouley jeune et tant d'autres, hélas! également disparus. Beaucoup d'entre nous ont assisté à ces débats, et le Bulletin de la Société en a apporté l'écho à ceux qui n'ont pu les entendre. Quelles joutes! quels joueurs! Et aussi quels sujets de discussion! C'étaient les plus importantes questions du moment : l'étiologie de la morve, la contagion du sang de rate, l'organisation de la médecine vétérinaire, les vices rédhibitoires..... Arrêtons cette énumération qui pourrait être longue. Henri Bouley s'est jeté dans ces discussions avec son ardeur habituelle. Est-il toujours du côté de la vérité? Il en est convaincu, et la sincérité de sa conviction ajoute à l'effet de son talent

## — 20 —

de parole. Ce n'est pas celui des maîtres orateurs Barthélémy ainé et Eug. Renault, dont la dialectique serrée, un peu solennelle, produisait un si puissant effet. La manière de Bouley est tout autre. Son argumentation offre parfois une trame un peu lâche, mais agrémentée de tant d'ornements, de saillies et de traits heureux, qu'on ne se lasse pas de suivre l'ouvrier habile tissant l'étoffe légère et brillante de son discours. Aussi les succès oratoires de Bouley furent-ils au moins aussi grands à la Société centrale qu'à l'École d'Alfort, dans la chaire du professeur.

Messieurs, c'est à l'Académie de médecine qu'Henri Bouley obtint les plus complets de ces succès oratoires. Le milieu y prêtait. On y aime les belles harangues. Le vrai savant s'y fait toujours apprécier, mais surtout quand il sait tenir son auditoire lié à ses lèvres par les chaînes d'or du beau langage. Est-ce un bien? Est-ce un mal? En tous cas, c'est très agréable pour le public qui se plaît à ces ébats de la parole. Bouley se rencontra dans ce milieu avec Malgaigne, Trouseau, Velpeau, Jules Guérin et tous leurs émules.

Il ne tarda pas, comme l'avaient fait avant lui Barthélémy et Renault, à prendre place parmi cette phalange d'orateurs écoutés, grands favoris des amateurs d'éloquence médicale.

Aussi Henri Bouley se prodigua-t-il dans les nombreuses discussions qui eurent lieu à l'Académie de Médecine de 1855 à 1884. Il commence par étonner en osant se mesurer contre Malgaigne, dans la discussion sur le séton. Mais il est bientôt admiré. On attend ses discours et l'on se prépare à en jouir comme d'un véritable régal. Dans la

presse, c'est à qui le comblera le plus d'éloges. Chose curieuse ! il n'a jamais été mieux goûté que dans la discussion ouverte par Jules Guérin sur l'étiologie de la morve, discussion qui fournit à Bouley l'occasion de reproduire, avec un étonnant brio, ses théories sur la naissance spontanée du virus morveux. L'orateur souleva un véritable enthousiasme. Sous la plume de tel journaliste, les témoignages d'admiration prirent même une forme véritablement dithyrambique. Et pourtant la thèse de l'orateur était singulièrement erronée ! Ceci prouverait une fois de plus, si la chose avait besoin d'être encore démontrée, combien est exposée à être stérile, dangereuse même, la belle rhétorique mise au service de la science, dans ce qu'on appelle de brillants tournois oratoires.

Mais Henri Bouley n'avait pas besoin de son éloquence pour conquérir à l'Académie de Médecine la belle place qu'il s'y est faite. Lorsqu'il fut appelé à présider cette grande compagnie, ses confrères songèrent moins à récompenser l'homme de parole que l'homme d'action, c'est-à-dire le praticien éprouvé qui avait su éclairer par ses travaux de difficiles questions de pathologie générale et comparée.

L'éloquence de Bouley se fit apprécier dans d'autres enceintes, tout particulièrement à la Société nationale d'agriculture, dont il fut un des membres les plus actifs et les plus assidus. Nombreux sont les rapports et les communications qu'il y fit, avec cet art élégant et persuasif qui lui était habituel. Nul mieux que Bouley n'a fait valoir, dans ce milieu, les services de la médecine et des médecins-vétérinaires. Il était entouré, là comme ailleurs, de la

— 22 —

sympathie universelle et il l'a fait rejaillir sur les clients qu'il prenait sous son patronage.

Messieurs, ce patronage bienfaisant, Henri Bouley a su l'exercer encore dans une plus haute assemblée, quand, dernier honneur, le plus grand, l'Institut lui ayant ouvert ses portes, notre digne maître y eut réintroduit avec lui la médecine vétérinaire. A l'Académie des Sciences, si recherchée pour l'exhibition des nouveautés scientifiques, Henri Bouley se montra le complaisant intermédiaire de ses élèves. Il fut aussi, pour leurs intérêts, un très ardent avocat : un heureux avocat doit-on ajouter, car il sut toujours réussir à faire récompenser le mérite de leurs travaux, grâce à la grande influence qu'il acquit bien vite sur tous ses confrères, séduit par le charme insinuant qu'il savait répandre autour de sa personne, non moins qu'attirés vers lui par son mérite.

Un jour, ils lui donnèrent la mesure de la haute estime en laquelle ils le tenaient : Henri Bouley fut élevé à la présidence de l'Académie. Quelle joie pour lui que ce couronnement mérité de sa laborieuse et brillante carrière ! Il ne put jouir longtemps de son succès. A peine Bouley avait-il pris possession de son siège qu'il était touché et terrassé par la maladie. Ne le plaignons pas : il est mort dans son triomphe, que le deuil de l'Académie rendit plus éclatant encore. Je vois, j'entends toujours le vice-président, l'amiral Jurien de la Gravière, annonçant la fatale nouvelle à ses confrères : les sanglots étouffent sa voix ; on peut à peine discerner ses paroles ; mais il en est une qui est restée et qui restera jusqu'au dernier jour dans mes oreilles : « *Henri Bouley a élevé la Médecine vétérinaire* »

*jusqu'à lui, jusqu'à la hauteur où il s'était placé lui-même! »*

Retenez cette parole, vous tous qui m'entendez et qui êtes si justement fiers de celui qui en a été l'objet : Henri Bouley est tout entier dans cette laconique oraison funèbre.

L'explosion de regrets qui a éclaté à la mort de Bouley a montré la place considérable qu'il avait su se faire dans l'opinion. Ces regrets n'allaiant pas seulement au savant, mais encore à l'homme.

Cet homme était un généreux caractère. On disait de Bouley : Quel grand charmeur! Sans doute, il possédait toutes les qualités qui attirent : son extérieur agréable, ses manières séduisantes, sa conversation pleine d'entrain, d'où s'échappaient en jets continus les lueurs de sa vive intelligence et les saillies de son esprit cultivé, tous ces dons brillants agissaient comme un véritable aimant sur ceux qui l'approchaient. Mais fussent-ils restés attachés à ce grand charmeur, s'ils n'avaient senti en lui, dès le premier contact, une inépuisable provision de sympathie profonde et généreuse pour ses semblables, une bienveillance à l'épreuve de toutes les ingratitudes?

Henri Bouley puisait dans cette générosité de sentiments un grand fond d'optimisme. Il a, comme tous, connu les épreuves de la vie, et pourtant jamais il n'a cessé de la trouver bonne ; et tout autour de lui, l'agréable humeur qu'il devait à cet optimisme répandait une contagion salutaire.

La vie, du reste, n'a-t-elle pas toujours de l'intérêt pour les hommes intelligents qui suivent, partout où elles se produisent, les tentatives consacrées à la recherche de la

## — 24 —

vérité; qui vivent dans l'attente des nouvelles conquêtes de la science; qui ne leur ménagent pas l'accueil enthousiaste dû à toutes les grandes choses? Henri Bouley sut boire à longs traits à cette pure source de jouissances; son cœur fut toujours largement ouvert aux sentiments de sympathie que l'amour des belles œuvres éveillait en lui pour leurs auteurs.

On le vit bien quand il se fit l'ardent propagateur des grandes découvertes de notre grand Pasteur et de celles plus modestes qui surgirent à côté pour éclairer la pathologie des maladies infectieuses. Et c'est peut-être dans la dernière partie de ce rôle que la générosité de Bouley mérite le plus d'être louée. S'enthousiasmer pour les découvertes d'un Pasteur, se vouer à leur vulgarisation, lutter pour elles, se faire le champion du triomphe certain qui les attend, était-ce donc bien difficile à l'intelligence et au cœur d'un homme étranger, comme l'était Henri Bouley, à ces mesquins sentiments d'envie que le succès des autres fait naître dans les âmes vulgaires? Plus méritant est de rendre justice aux petits et aux humbles, d'appeler l'attention sur leurs travaux, de faire valoir leurs services. Henri Bouley n'y a jamais manqué. Il allait les chercher jusque sur les bancs de l'École, ces petits et ces humbles, s'il devinait en eux des sujets d'avenir. Par ses bonnes et encourageantes excitations, il savait leur donner confiance en eux-mêmes et les pousser à affronter les luttes de la vie scientifique. Celui qui vous parle en sait quelque chose. Il serait bien ingrat s'il laissait ignorer qu'ici même, à deux pas de ce monument, le maître disait à l'élève : *Perge, puer!* et que ce fut l'origine de quarante

## — 25 —

années d'inaltérable amitié! Et combien d'autres ne pourrais-je pas citer avec moi!

Aussi la vie de Bouley a-t-elle été doublement féconde : féconde par sa propre production ; féconde par celle qu'il a provoquée chez les autres. En répandant sa sympathie généreuse et enthousiaste sur les œuvres d'autrui, Henri Bouley a singulièrement contribué à les faire éclore. C'est que l'amour est en tout le grand créateur. Quand on a l'amour du beau, du vrai, du bien, et aussi l'amour de ceux qui, pour découvrir quelques traits de cette idéale trinité, fouillent le monde extérieur et celui de la pensée, on devient presque le collaborateur de ces artisans du progrès. Henri Bouley eut au plus haut degré les qualités de ce rôle. Jamais il n'a connu l'esprit de dénigrement qui dessèche et stérilise ; jamais il ne s'est départi un instant de sa réconfortante bienveillance, qui a ranimé et vivifié tant d'efforts. Il a toujours largement dépensé les trésors de sentiments affectueux qui s'accumulaient dans son cœur avec une luxuriante abondance. Que n'eût-il pu se faire pardonner le grand cœur qui a tant aimé!

Messieurs, c'est à la famille vétérinaire que ce cœur s'est surtout attaché et souhaitait vivement d'être utile. Bouley n'avait pas besoin de chercher à y réussir. Il appartenait à cette famille : cela suffisait pour lui être profitable, pour disposer en faveur de ses membres l'opinion et les pouvoirs publics. Avant Bouley, le corps vétérinaire avait compté dans ses rangs d'autres hommes éminents, que la dignité de leur vie, leurs mérites, leurs services plaçaient bien haut dans l'estime du monde éclairé. Vous les connaissez. Faut-il que je cite ou que je répète les

## — 26 —

noms d'Yvert, Renault, Delafond, Lecoq, Magne, Barthélémy aîné, Urbain Leblanc, Bouley jeune, Henri Rodet, et de beaucoup d'autres? Eux aussi ont fait rejoaillir sur vous la considération qu'ils s'étaient acquise. Vous le savez bien, et, dans votre pensée certainement, ce monument, dressé pour le dernier venu, célèbre aussi les services de ses devanciers, comme l'exprimait heureusement tout à l'heure le président de votre Comité d'exécution.

Vous avez raison de glorifier ainsi ceux qui vous ont fait honneur. Par là, vous montrez que vous avez conscience de la voie qu'il vous faut suivre pour arriver à vos fins.

La famille vétérinaire a, comme tous les tard-venus sur le champ de bataille de la vie, la prétention de se faire sa place dans la société. C'est l'ambition de toutes les démocraties, ambition éminemment respectable, parce qu'elle est éminemment féconde. Le désir de s'élever n'est-il pas le stimulant le plus énergique des efforts qui multiplient les forces sociales et en accroissent la valeur?

Dans cette légitime poursuite, il faut que personne ne faillisse à sa tâche. L'illustre chimiste Dulong, que cette École eut l'honneur de posséder comme professeur, disait à son auditoire, dans un discours de distribution de prix : Vous avez soif de considération, c'est bien; ce sentiment est tout naturel; mais n'oubliez pas que, dans tout corps social, la considération générale est constituée par la somme des considérations individuelles que les membres de ce corps savent acquérir chacun en particulier. Rien de plus vrai. Certes, tous ne peuvent apporter à l'œuvre commune les mêmes éléments de réussite; mais il appar-

tient à tous d'y contribuer dans la mesure de leurs moyens. Et le plus modeste aura le droit de réclamer sa part du succès général, même le pauvre praticien perdu au fond des plus sauvages campagnes, si sa vie est droite et si, par l'exercice consciencieux de sa profession, il sait rendre aux autres déshérités dont il est entouré les services qu'ils ont à attendre de lui.

Mais si elles ne comptaient que des humbles, les corporations libérales ne s'élèveraient pas bien haut dans la considération publique. Les démocraties qui n'enfantent pas de talents remarquables s'amoindrissent, déclinent et sont bientôt condamnées à l'impuissance. Malheur à celles dont l'esprit, mesquinement ombrageux, jalouse le génie et le laisse étouffer dans son germe! Malheur sur elles, quand elles ne savent pas en provoquer l'éclosion; quand elles n'encouragent point, en les honorant, les hommes marqués au front du signe d'élection qui les fait distinguer au milieu des foules!

C'est le devoir de ces hommes exceptionnels de consacrer leurs heureux dons naturels au bien de la communauté. Mais c'est aussi un devoir pour la communauté de rendre à ces êtres prédestinés l'hommage mérité dû à la grandeur de leurs services.

Avec quel admirable instinct vous avez compris et accompli ce devoir envers la mémoire d'Henri Bouley! La communauté vétérinaire est venue de tous les pays du monde payer sa dette à celui qui avait tant fait pour elle. Elle a droit d'être fière du succès de sa grande manifestation internationale. Une statue, digne de l'éminent artiste qui l'a exécutée, fait revivre sous nos yeux et transmettra

aux générations futures l'image expressive et fidèle de notre regretté maître. Le voilà, notre Henri Bouley, dressé sur le piédestal qui le présentera aux hommages de la postérité! Le voilà tourné vers le champ de son travail quotidien, où il s'est vu tant entouré, tant aimé, tant admiré! Le voilà dans son attitude de préférence, celle du professeur! Une dernière leçon, semble-t-il, va sortir des lèvres du maître. Écoutez-la, jeunes gens, qui vous êtes groupés à ses pieds, écoutons-la tous : Travaillez, nous crie sa vie tout entière, travaillez, si vous voulez suivre mon exemple, travaillez et honorez ceux qui travaillent pour servir la Science et glorifier la Patrie!

Paris. — Typographie de Firmin-Didot et C<sup>e</sup>, imp. de l'Institut, 56, rue Jacob.— 24889.